



La Défense, le 29 avril 2010

Compte rendu de l'audience OPA au cabinet du ministre, le 28 avril 2010

Etaient présents pour la Cfdt : Frédéric Brotheland/Patrick Grosroyat/**Rémi** Hutinet

Pour l'administration : Thomas Degos, Corinne Arnoux, François Cazottes, Nadège Courseaux, Yves Malfilatre et des collaborateurs

Cette réunion fait suite à la demande d'audience intersyndicale au Ministre, le 9 février 2010. Nous avons remis en intersyndicale la pétition nationale OPA.

Pour faire court, les engagements ne sont pas tenus. Loin de là !

De nombreuses questions sont encore en suspens, à savoir, par exemple :

- La circulaire du maintien des rémunérations n'est toujours pas accompagnée de son décret d'application
- Les conventions de mises à dispositions ne sont toujours pas signées dans un grand nombre de départements
- Le décret d'intégration ne connaît aucun avancement, et de plus, le projet qui nous a été soumis doit être ré-étudié
- Aucune garantie sur les niveaux des retraites
- Aucune perception sur l'avenir des missions des OPA qui resteront à l'Etat.

Pour ce qui est du catégoriel:

Le Cabinet annonce une revalorisation du 2ème et du 3ème niveau de la grille de classifications, à savoir le grade d'ouvrier expérimenté (32 euros/mois) et le grade de compagnon (46 euros/mois). Rien pour le premier niveau d'ouvrier qualifié qui reste au SMIC (un budget avait pourtant été provisionné pour y subvenir)

Rien est moins sûr....Cette annonce reste à valider par le Budget !

Pour la revalorisation du plafond de la prime de métier, suite à l'augmentation des 100 euros/mois pour les ouvriers, etc.... le Cabinet pense obtenir, malgré une opposition du Budget, une réponse positive pour un plafond à 2220 euros/an pour les ouvriers (jusqu'à compagnon) et 2402 euros/an au dessus, ce qui est, bien sûr, insuffisant pour compenser les

1200 euros obtenus. Cela posera certainement des problèmes pour ceux qui sont au plafond.

Pour la revalorisation de la prime de rendement, malgré les engagements, ce n'est plus à l'ordre du jour ! Et nous ne parlerons même pas du complément de cette même prime dont certains OPA bénéficient, et qui n'a pas de statut juridique, mais dont le MEEDDM nous avait assuré qu'il le fusionnerait avec la prime de rendement. Thomas Degos affirme que les trésoriers payeurs généraux (TPG) peuvent interrompre le paiement à tout moment.....

La notification des crédits promotions devrait être envoyée aux services prochainement.

Commentaires CFDT : *Une fois de plus, on se moque de nous ! les engagements successifs ne sont pas tenus, le Budget verrouille toute avancée. Le seul point positif est la faible augmentation du 2^{ème} et 3^{ème} niveau de grille. **L'intersyndicale a rappelé que le SMIC est normalement réservé aux salariés non qualifiés....***

Concernant le maintien de la rémunération, nous avons demandé un système analogue à l'Indemnité Différentielle Exceptionnelle. D. Lallement (SG du MEEDDM) a fait publier une circulaire en ce sens. Mais Thomas Degos nous informe que cette circulaire n'est pas accompagnée d'un arrêté et qu'elle ne peut donc pas s'appliquer à ce jour.....!!!!

Avenir des OPA non versés à la territoriale:

450 OPA seraient transférés au total dans les DIR (2010-2011) + 1 connu à ce jour, le serait en service Navigation.

En ce qui concerne le décret d'intégration , nous avons fait part de la rencontre avec le président de l'Assemblée des Départements de France (ADF) et de notre demande d'une table ronde entre ADF, les O.S, notre ministère et celui de l'Intérieur.

Le représentant du ministre a indiqué son accord. Il propose de stopper la procédure en cours pour le décret d'intégration, c'est à dire le passage en réunion d'arbitrage ministériel, CTPM et Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale pour laisser le temps à la négociation.

La CFDT déclare que les OPA ont été et sont mal défendus par le MEEDDM notamment au regard des déclarations du SG lors du dernier CTPM !

Plus que jamais, il faut rester mobilisés et réussir l'action du 20 mai.

Ce jour, nous envoyons le préavis de grève, le courrier au président de l'ADF sur les points que nous voulons négocier en réunion tripartite.